

PROCÈS-VERBAL SUCCINCT

de la 101^e Assemblée des délégués de la Société coopérative de la Caisse d'assurance de sport de la Fédération suisse de gymnastique du 23 octobre 2021 à Martigny/VS

Direction : Brigitte Häni, présidente de la commission d'administration de la CAS-FSG

Après la bienvenue, l'assemblée débute par la projection d'un film d'image de la CAS, réalisé entre autres sur la base des résultats d'une enquête menée par la FSG sur la satisfaction des membres. (Dans ce sondage, près de 30% des membres ont déclaré de ne pas connaître les prestations de la CAS).

1. **Appel**

Ayant droit de vote : Au total 51 voix d'associations avec 171 délégués ayant droit de vote. Autres participants: 7 membres du conseil de la Société coopérative, 6 membres de la commission d'administration de la CAS, rédactrice du procès-verbal de la CAS, 4 membres de la commission de contrôle de gestion de la FSG, 4 chefs de secteur / présidents de commission, 4 membres de la direction, 30 invités d'honneur, 54 membres de la garde d'honneur, 6 employés du secrétariat, 13 accompagnateurs des associations, 3 membres du comité d'organisation (y compris accompagnement d'honneur) et 2 autres personnes (y compris interprètes) - soit un total de 308 personnes présentes.

2. **Election des scrutateurs**

Les membres de la CCG sont élus tacitement comme scrutateurs.

3. **Election de l'organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA est confirmé à l'unanimité comme organe de révision.

4. **Rapport de gestion y compris le procès-verbal, le rapport annuel, les comptes annuels au 31 décembre 2020, le budget 2022 et le rapport de l'organe de révision**

Aucune discussion n'est demandée à propos du rapport de gestion, y compris

- le procès-verbal de l'Assemblée des délégués de la Société coopérative tenue par voie électronique du 30 octobre 2020
- le rapport annuel, les comptes annuels 2020, le rapport de l'organe de révision
- et le budget 2022.

5. **Prise de décision**

5.1 **Approbation du rapport de gestion y compris le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes annuels 2020**

Le rapport de gestion, y compris le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes annuels 2020, est approuvé à l'unanimité. De plus, il est pris connaissance du rapport de l'organe de révision.

5.2 **Utilisation du résultat annuel comptes 2020**

Sur proposition de la commission d'administration et du conseil de la Société coopérative, l'Assemblée des délégués de la Société coopérative décide à l'unanimité de reporter le bénéfice du bilan 2020 de CHF 66'520.71 sur les comptes 2021.

5.3 **Approbation du budget 2022**

Le budget 2022 avec une perte de 10'600 francs est approuvé sans voix contraire.

6. Divers

- Suite au retrait de Christian Blaser à la fin 2020, Stephan Wehrli (Satus Gränichen) a été élu par le conseil de la Société coopérative pour siéger à la commission d'administration.
- La journée d'information s'est déroulée à Aarau le 10 septembre 2021 en présence d'environ 20 participants.
Outre les informations sur les nouveautés et changements intervenus depuis la dernière réunion, toutes les personnes présentes ont pu entendre l'exposé d'Urs Kolly relatant son vécu et ses expériences de sportif handicapé avec prothèse de jambe ayant participé à beaucoup d'éditions de Jeux Paralympiques.
La prochaine réunion qui, espérons-le, rassemblera du monde, se tiendra en 2023. La date précise sera annoncée en temps voulu.
- Tous les participants à l'Assemblée des délégués de la Société coopérative reçoivent une nouvelle fois un cadeau de la CAS. Il s'agit de jus et compotes de fruits du Valais emballés dans un sac à glace.
- Brigitte Häni termine en remerciant le président central Fabio Corti, tout le conseil de la Société coopérative, la commission d'administration, l'administratrice et les collaboratrices de l'administration ainsi que toutes les associations et sociétés FSG pour leur collaboration et leur soutien appréciés.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CAISSE D'ASSURANCE DE SPORT DE LA FSG

Président du conseil de la Société coopérative : Fabio Corti
Présidente de la commission d'administration : Brigitte Häni
Rédactrice du procès-verbal : Eveline Zumsteg